

Genève, le 14 avril 2016

A propos de l'annonce de l'essai deux-roues motorisés dans les voies bus

PRO VELO Genève tient à affirmer que la présence des deux-roues motorisés dans les voies de bus est très négative pour la circulation des vélos en ville et sur les pénétrantes urbaines. Les impacts sur la sécurité et le confort des vélos sont importants. PRO VELO Genève regrette la réalisation de ces essais et souhaite qu'ils n'aboutissent en aucun cas à une mise en œuvre pérenne.

Lorsqu'une voie de bus n'est pas ouverte aux vélos, le cycliste se retrouve entre deux flux de trafic, serré par les voitures d'un côté, doublé par la droite par des bus. Cette situation est d'autant plus inconfortable et dangereuse si la voie bus est ouverte aux taxis (tous des professionnels de la conduite). La présence des deux-roues motorisés dans cette voie rajoute du danger et du stress, le stress de se voir dépasser par la droite à vive allure.

Sur des voies bus autorisées aux cyclistes, il y a en général la place nécessaire pour dépasser un bus à l'arrêt. En faisant cette manœuvre, les vélos seraient en conflit avec des motos voulant faire de même. D'où des dangers supplémentaires!

Circuler à moto ou scooter dans les voies de bus, cela correspond à une pratique malheureusement déjà largement tolérée à Genève. Cette mise en test est un signal pour l'ensemble des conducteurs de véhicules à deux roues motorisés, légitimant cette pratique !

Outre l'augmentation du risque d'accidents qu'on peut attendre de cette mesure, elle risque de repousser certains cyclistes peu à l'aise dans le trafic sur les trottoirs, avec les conflits que cela provoque avec les piétons. PRO VELO Genève regrette que le Département se lance dans cette escalade où le plus gros et le plus rapide chasse sans cesse le plus vulnérable de la chaussée vers les espaces jusque-là réservés aux plus faibles.

Enfin, veut-on vraiment encourager le trafic des deux-roues motorisés ? Cette nouvelle mesure va probablement créer un appel d'air en faveur d'un mode de transport bruyant, polluant, d'autant que le nombre de places de stationnement dédiées aux motos et scooters augmente considérablement à Genève.

A l'heure où les moyens financiers font défaut, où le canton annonce se préoccuper de la qualité de l'air et de la santé des habitants, il convient de faire des choix courageux en faveur des modes de déplacement actifs. C'est clairement là que les marges de progrès, en terme de mobilité, de santé et d'économie, sont les plus grandes.

A quand la mise en place de phases de test pour les vélos ? Nous attendons notamment le tourner-à-droite au feu rouge déjà testé à Bâle avec succès.

Contacts :

- Roger Deneys, membre du comité de PRO VELO Genève, tél. +41 79 418 68 64
- Christine Jeanneret – ter Kuile, coordinatrice de PRO VELO Genève, tél. +41 79 753 85 47